

En direct des Négociations Salariales : Des 1^{ères} propositions inacceptables !

Lors de cette première séance de négociation salariale, la CGT FAPT a initié une unité syndicale avec les organisations syndicales représentatives CFDT et CFE-CGC afin de réclamer une augmentation collective significative pour toutes et tous. Nous avons également exprimé de fortes attentes en matière d'égalité professionnelle. **Ensemble, nous sommes plus forts !**

La 1^{ère} proposition de la direction (4 février 2025) : **un affront aux salariés !**

Augmentations collectives

Fonctionnaires classe I et II (10,4% des salariés)	300 € brut annuel, soit 20 € net/mois
Les autres dont le SGB ≤ 33 000 € brut/annuel (8,6% des salariés)	350 € brut annuel, soit 23,33 € net/mois
Les 81% restants	0 €/mois

Augmentations individuelles :

- employés et agents de maîtrise de droit privé : **1% en moyenne**
- cadres : **1,4% en moyenne**



La direction envoie des signaux très négatifs.

- **Disparition des mesures en faveur de l'égalité Femmes/Hommes**, alors que la direction s'est engagée à atteindre l'égalité professionnelle d'ici 2025 dans le cadre de l'accord monde égalité professionnelle.
La CGT FAPT exige l'égalité de salaires Femmes/Homme immédiate !
- **Un budget promotions en baisse de 25%**, laissant 20 000 salariés sans promotion depuis plus de 10 ans dans l'attente d'une reconnaissance ! **C'est irrespectueux et inacceptable !**

A la consultation de la CGT FAPT sur les salaires, 87% des salariés estiment avoir subi **une perte de pouvoir d'achat sur les 3 dernières années de 530€ bruts mensuel (400€ net mensuel) en moyenne.**

Les 1^{ères} propositions de la direction sont très loin de vos attentes.

Orange a les moyens d'augmenter les salaires !

L'entreprise affiche une très bonne santé financière. Le bénéfice net prévu pour 2024 est près de 3 milliards d'euros. Comparé aux 1,8 milliard d'euros annuels en moyenne de dividendes versés aux actionnaires, la direction propose un budget d'augmentation salariale 2025 de seulement 49 millions d'euros en 2025

Les salariés, créateurs de la richesse de l'entreprise, méritent une autre répartition des richesses plus juste !

La CGT FAPT portera avec force vos revendications.

Face à une direction sourde aux attentes des salariés, la clé, c'est l'action collective.

Vidéo des négociateurs



**Mobilisons-nous massivement pour gagner des augmentations dignes
et une véritable reconnaissance du travail !**

Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de communication CGT

263 rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

